



A Mesdames et Messieurs les Adhérents  
de l'Association **OSMOSE**

---

Mesdames, Messieurs,

### 1-Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **OSMOSE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### 2-Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### 3-Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- les produits comptabilisés au titre des conventions de financement sont bien conformes à la réalité de l'activité de l'exercice ;
- le tableau de suivi des fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **5-Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la structure à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la structure ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 11 avril 2024.

#### **6-Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

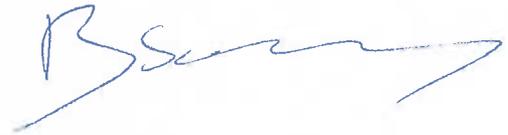
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clamart, le 24 avril 2024



**Dr Eric MAY**  
**Président**  
**DAC 92 sud OSMOSE**  
**Dispositif d'Appui à la Coordination**  
4, rue des Carnets - 92140 Clamart  
Tél : 01 46 30 18 14 - Fax : 01 46 30 46 71  
accueil@dac92sud.fr / www.dac92sud.fr  
Siret n° 483 656 484 000 35

**Benoît SAVREUX**  
Commissaire aux comptes titulaire  
Membre de la CRCC de Versailles

## Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	21 395	21 395		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	326 022	316 711	9 310	22 427
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	15		15	15
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 560		10 560	10 560
<b>TOTAL I</b>	<b>357 992</b>	<b>338 107</b>	<b>19 885</b>	<b>33 002</b>
Comptes de liaison II				
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et encours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	23 963		23 963	20 427
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	28 020		28 020	128 287
Valeurs mobilières de placement	751 009		751 009	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 089 261		1 089 261	1 525 823
Charges constatées d'avance	15 368		15 368	15 252
<b>TOTAL III</b>	<b>1 907 622</b>		<b>1 907 622</b>	<b>1 689 788</b>
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>2 265 614</b>	<b>338 107</b>	<b>1 927 507</b>	<b>1 722 790</b>

## Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	349 723	337 997
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	47 930	47 755
Autres réserves		
Report à nouveau	58 084	22 994
Excédent ou déficit de l'exercice	21 300	46 991
<b>Situation nette</b>	<b>477 037</b>	<b>455 736</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		751
Provisions règlementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>477 037</b>	<b>456 487</b>
Comptes de liaison	II	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	946 186	775 801
<b>TOTAL III</b>	<b>946 186</b>	<b>775 801</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	64 117	46 507
<b>TOTAL IV</b>	<b>64 117</b>	<b>46 507</b>
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	81	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 276	73 961
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	214 820	166 462
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	81 557	89 088
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	46 433	114 483
<b>TOTAL V</b>	<b>440 167</b>	<b>443 995</b>
Écarts de conversion passif	VI	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 927 507</b>	<b>1 722 790</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	5465	10410
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	500	500
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1912531	1610759
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	23660	
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	45917	27598
Utilisations des fonds dédiés	63814	64864
Autres produits	441	540
<b>TOTAL I</b>	<b>2 052 329</b>	<b>1 714 670</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	281638	234208
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	102020	90923
Salaires et traitements	908687	840142
Charges sociales	381436	340697
Dotations aux amortissements et dépréciations	15445	85767
Dotations aux provisions	17610	
Reports en fonds dédiés	257860	76342
Autres charges	89927	69173
<b>TOTAL II</b>	<b>2 054 622</b>	<b>1 737 252</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-2 293</b>	<b>-22 582</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	18587	1382
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>18 587</b>	<b>1 382</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>18 587</b>	<b>1 382</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>16 294</b>	<b>-21 200</b>

## Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	7 000	
Sur opérations en capital	751	10 340
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		58 000
<b>TOTAL V</b>	<b>7 751</b>	<b>68 340</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		83
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>		<b>83</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>7 751</b>	<b>68 257</b>
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	2 745	66
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>2 078 667</b>	<b>1 784 392</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>2 057 367</b>	<b>1 737 401</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>21 300</b>	<b>46 991</b>

<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

# COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE

**ASSOCIATION RESEAU OSMOSE**  
**4 rue des Carnets**

**92 140 CLAMART**

**ANNEXE**

Aux comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2023**, caractérisés par les données suivantes :

- total du bilan	1 927 507 €
- total du compte de résultat ( <i>produits</i> )	2 078 667 €
- résultat de l'exercice (excédent)	21 300 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels établis, par le Conseil d'Administration de l'Association.

### **Présentation de l'entité**

Osmose est le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) du sud des Hauts-de-Seine.

Créé en septembre 2020 et agréé par l'Agence Régionale de santé en octobre 2020, le DAC 92 sud Osmose a pour mission de coordonner le parcours de santé des patients en situation complexe, quel que soit leur âge ou leur pathologie et de réaliser l'animation territoriale des professionnels et des structures.

Ses actions principales consistent à accompagner des malades de tout âge en situation complexe par l'orientation vers les ressources médico-psycho-sociales locales, l'évaluation globale des besoins des patients, notamment à leur domicile, l'élaboration et le suivi d'un programme d'aide personnalisé, la coordination des professionnels impliqués dans les soins, l'information et la prévention santé individuelle ou collective.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Note n° 1	Règles et méthodes comptables
Note n° 2	Tableau des immobilisations
Note n° 3	Tableau des amortissements
Note n° 4	Tableau des provisions et dépréciations
Note n° 5	Etat des créances et dettes
Note n° 6	Charges à payer et produits à recevoir
Note n° 7	Produits et charges constatés d'avance
Note n° 8	Variation des fonds dédiés
Note n° 9	Variation des fonds propres

<b>Note n° 1 REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>
--

**1) Principes comptables**

Les comptes annuels de l'exercice 2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices comptables

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, au règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;

**2) Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :**a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est à dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

Logiciels	1 ans
Matériel de bureau, mobilier de bureau et outillages divers	3 à 10 ans
Installations générales	1 à 10 ans

b) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

**3) Provision pour indemnités de fin de carrière**Evaluation

La provision pour indemnités de fin de carrière est évaluée selon les hypothèses suivantes :

- L'augmentation annuelle des salaires est de 1% constant,
- le taux d'actualisation est de 3.17 %
- le taux de charges sociales retenu est de 40 %

Comptabilisation

L'association a opté pour la comptabilisation de la provision pour indemnités de fin de carrière. Son montant au 31 décembre 2023 est de 64 117 €

**4) Honoraires du commissaire aux comptes**

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 6 360 € (PCG art 833-14, L820-3 du code de commerce)

**5) Evènements postérieurs à la clôture**

Néant

## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 099		
<b>TOTAL</b>	<b>23 099</b>		
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	242 453		2 328
<b>TOTAL</b>	<b>332 193</b>		<b>2 328</b>
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	15 10 560		
<b>TOTAL</b>	<b>10 575</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>365 867</b>		<b>2 328</b>

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 703	21 395	
<b>TOTAL</b>		<b>1 703</b>	<b>21 395</b>	
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui <del>- Gales, agencements et aménagements const.</del> Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés		349	242 104	
<b>TOTAL</b>		<b>8 500</b>	<b>326 022</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			15 10 560	
<b>TOTAL</b>			<b>10 575</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>10 203</b>	<b>357 992</b>	

## Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 099		1 703	21 395
<b>TOTAL</b>	<b>23 099</b>		<b>1 703</b>	<b>21 395</b>
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	232 689	2 564	349	234 904
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	77 077	12 881	8 151	81 807
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>309 766</b>	<b>15 445</b>	<b>8 500</b>	<b>316 711</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>332 865</b>	<b>15 445</b>	<b>10 203</b>	<b>338 107</b>

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acq. de titres de particip.							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>DOTATIONS NON VENTILÉES</b>			<b>REPRISES NON VENTILÉES</b>			<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Réglémentées</b> - Reconstitution des gisements Provisions pour : - Investissements - Hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>				
<b>Risques et charges</b> - Litiges - Garanties données aux clients - Pertes sur marché à terme - Amendes et pénalités - Pertes de change Provisions pour : - Pensions et obligations - Impôts - Renouvellement des immobilisations - Gros entretien et grandes révisions - Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	46 507	17 610		64 117
<b>TOTAL II</b>	<b>46 507</b>	<b>17 610</b>		<b>64 117</b>

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Dépréciations</b> - Incorporelles - Corporelles <b>Immobilisations :</b> - Biens reçus par legs ou donations - Titres mis en équivalence - Titres de participation - Financières Sur stocks et en cours Sur comptes clients Sur créances reçues par legs ou donations Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL III</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>46 507</b>	<b>17 610</b>		<b>64 117</b>
- D'exploitation Dont dotations et reprises : - Financières - Exceptionnelles		17 610		

## Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	10 560		10 560
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	23 963	23 963	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	16	16	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	14 105	14 105	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	13 900	13 900	
Charges constatées d'avance	15 368	15 368	
<b>TOTAL</b>	<b>77 912</b>	<b>67 352</b>	<b>10 560</b>

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	81	81		
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	97 276	97 276		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	65 165	65 165		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	113 104	113 104		
Impôts sur les bénéfices	2 811	2 811		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	33 739	33 739		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	81 557	81 557		
Produits constatés d'avance	46 433	46 433		
<b>TOTAL</b>	<b>440 167</b>	<b>440 167</b>		

## Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	81	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 344	30 130
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	101 952	93 042
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>162 377</b>	<b>123 172</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	23 963	20 427
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	240	
<b>TOTAL</b>	<b>24 203</b>	<b>20 427</b>